

BRESSON *Mag'*

DOSSIER

*La campagne
à son village :
Bresson*

page 15

La vie à Bresson

Trois jeunes Bressonnais
au championnat de France
UNSS VTT

Page 19

Portrait

M. Abonnenc,
Page 8

Cérémonie

Un 8 mai haut en couleur
Page 4



ÉDITO



Nous avons de la chance ! Vivre dans un village c'est bien mais vivre dans un village à la campagne aux portes de la ville c'est encore mieux.

Depuis toujours la nature, les bois, les prés, les champs, les petites rivières, les sources d'eau et la forêt font que Bresson est un joyau dans un écrin vert.

Ma volonté pour la commune est que Bresson reste ce village à la campagne que nous aimons tant.

J'ai souhaité que ce numéro du Bresson' mag nouvelle formule ait pour dossier principal: «La campagne a son village: Bresson ». Il se décline à travers des sujets concrets. Nous ne souhaitons pas que notre village se transforme en un nouveau quartier ultra urbanisé du territoire !

Mon équipe et moi-même avons à cœur que le village soit vivant, que la population se renouvelle, que de nouveaux habitats soient proposés mais est-ce un crime que tout cela se fasse dans la maîtrise et avec le seul objectif que Bresson ne devienne pas le nouveau jouet d'une poignée de promoteurs ?

Il y a aussi les espaces verts. Alors certains sceptiques du retour aux herbes hautes me demandent parfois "mais pourquoi donc laisser la nature reprendre du terrain" ?

La réponse est dans la question car souhaiter vivre à la campagne c'est accepter que l'herbe ne soit pas un green de golf, que les feuilles des arbres des bois viennent sur les pelouses des jardins. Laissons la nature reprendre un peu du terrain.

Cohérence et discernement - Il en faut au quotidien pour pouvoir garder le cap .

Pour que Bresson reste à la campagne nos engagements doivent être pris dans ce sens. C'est d'ailleurs avec le bon sens que nous essayons de prendre chacune de nos décisions : la tonte raisonnée étudiée avec nos agents techniques; travailler sur les éclairages de la commune ou encore en finir avec les passoires thermiques de nos équipements communaux.

Le choix des plantes vivaces dans les jardinières de la commune ou la mise en place d'un règlement pour nos associations bressonnaises afin que ces dernières jouent le jeu de l'éco-responsabilité et que la mairie s'y inscrive également.

Tout cela fait partie de notre démarche pour que la campagne ait son village : BRESSON.

Je vous souhaite une bonne lecture... promenez-vous et profitez de notre bel environnement en lisant ce nouveau **BRESSON Mag'** !

Audrey Guyomard
Maire de Bresson



Actions municipales

Le budget

Le 11 Avril, comme chaque année le Conseil Municipal a voté l'approbation des comptes 2021 de la commune ainsi que le budget 2022.

Présentation des comptes administratifs 2021 approuvés

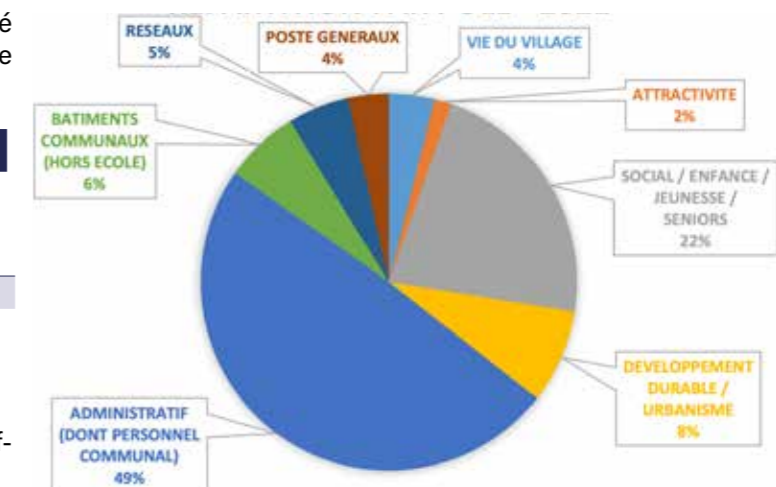
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 010 938,10 €	1 480 335,91 €
Section d'investissement	179 559,63 €	461 127,82 €

Répartition par pôle

Pour une lecture analytique, les dépenses 2021 ont été affectées à des pôles.

Voici la répartition de ces pôles :

- Pôle 1 : VIE DU VILLAGE**
 - Associations / Marché / Sécurité / Bibliothèque / Cérémonies et état civil
- Pôle 2 : ATTRACTIVITE**
 - Communication / numérique / Patrimoine / Culture / Activité économique
- Pôle 3 : ENFANCE / JEUNESSE / SENIOR / SOCIAL**
 - Jeunesse / Ecole / Séniors / Santé
- Pôle 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE**
 - Urbanisme / Biodiversité
- Pôle 5 : ADMINISTRATIF**
 - Personnel communal administratif / Personnel communal services techniques / Assurances / Frais financiers / autres
- Pôle 6 : BÂTIMENTS COMMUNAUX**
 - Mairie / Maison des Associations / Cimetière / Maison communale / Entrepôt technique / Buvette / Montavie / Tennis / Four à bois
- Pôle 7 : RESEAUX**
 - Assainissement eau / Eclairage public / Gestion des déchets / Neige / Voirie / Internet
- Pôle 8 : POSTES GENERAUX**
 - Mairie / Parc locatif / Matériel technique



Présentation du budget 2022

Budget principal

Dépenses de fonctionnement

011- Charges à caractère général	744 757,63 €
012- Charges de personnel	646 000 €
023- Virement vers Investissement	270 000 €
Autres charges de fonctionnement	322 507,37 €
TOTAL DÉPENSES	1 983 265 €

Recettes de fonctionnement

73- Impôts et taxes	1 262 017 €
Dont 73111- Impôts directs locaux	478 295 €
Autres recettes	270 000 €
Résultat reporté	554 753,69 €
TOTAL DÉPENSES	1 983 265 €

Par Hélène MARGUERITTE, 1ère adjointe aux finances.

Actions municipales /3

La vie à Bresson /7

L'urbanisme /10

Les associations /12

Patrimoine /14

Dossier / 15
Bresson : La campagne a son village

La vie scolaire /20

Vie économique /22

Action sociale /23

Grenoble-Alpes Métropole /26

Brèves /26

Etat civil /28

Agenda /28

Informations pratiques /28

Départ Samuel



Le jeudi 09 juin a été organisé en mairie un moment convivial en l'honneur du départ, pour disponibilité, de Samuel MORTELECQUE.

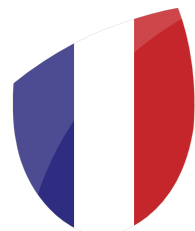
Arrivé en septembre 1999 Samuel a réalisé son contrat d'apprentissage jusqu'en août 2002. Ensuite un contrat d'agent d'entretien de la commune lui a été proposé.

Agent du service technique depuis 21 ans, Samuel a toujours aimé travailler sur Bresson avec une spécialisation

pour le fleurissement et les plantes vivaces.

Proche des enfants, il a également été animateur durant le temps du restaurant scolaire dans les années 2000 et plus récemment en tant qu'animateur «TAP Jardinage ».

Une nouvelle page se tourne pour lui et sa famille dans le département des Hautes-Alpes et **nous lui souhaitons une bonne continuation !**



Célébration du 8 mai

Une cérémonie haute en couleur

Cette année Madame le Maire a souhaité une cérémonie du 8 mai un peu spéciale, car comment célébrer la victoire de nos troupes à l'heure où deux civilisations aux portes de notre pays se retrouvent en guerre.

Le cortège est parti à midi sous un beau soleil pour le monument aux morts - M. Horvath est arrivé dans un side-car conduit par un membre de l'association GRLD sous une pluie d'applaudissements. Comme à l'usage se sont succédés la lecture de "nos morts", la minute de silence, la Marseillaise, la lecture du texte de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq. Puis Madame le Maire a expliqué que le devoir de mémoire était important. Il fallait considérer cette cérémonie non pas comme une tradition, mais comme un vrai moment de souvenir, de retransposition de tous pour savourer la joie d'être dans un pays libre et en paix. L'association GRLD avait fourni pour l'occasion des véhicules de l'armée américaine et ses adhérents étaient venus habillés en tenue de l'époque.

La lettre de Guy Moquet a été alors lue avec beaucoup de maîtrise par le jeune Mathis Rey (de la classe de M. Bernard), qui n'a pas démerité devant la centaine de personnes présentes.

Au devoir de mémoire s'est associé le devoir de solidarité. C'est pourquoi après la traditionnelle gerbe tricolore déposée au monument aux morts par Madame le Maire et M. Horvath, une gerbe bleue et jaune aux couleurs du drapeau Ukrainien a été déposée avec beaucoup d'émotion par Oxana et Denis, les deux « invités » d'Ukraine de la famille Simon en hommage à leurs "morts".

La chorale de Bresson "Bres'song" a relevé le défi lancé par Madame le Maire, d'apprendre en quelques semaines le chants des partisans. Défi relevé et ovationné par la centaine de bressonnais présents !

Ce fut ensuite un buffet à la maison des associations où chacun a pu boire un verre de l'amitié ou déguster un des plateaux de charcuteries, fromages, foccacia, pognes et fruits, tous en provenance des commerçants du marché.

Un accordéoniste a donné à cette collation un ton de bal musette. Une bressonnaise Roseline ARCHER nous a même joué un morceau !

Ce doux moment s'est terminé en milieu d'après-midi.

Audrey GUYOMARD



Mathis Rey



La chorale Bres'song



Roseline Archer



COLLECTE DES DÉCHETS

Pour cette deuxième édition les Bressonnais se sont donnés rendez-vous Chemin de Montavie pour effectuer une collecte de déchets plastiques ou autres dans les bois limitrophes de la route.

Tout a commencé à 9h30 par un réveil musculaire en douceur pour avoir les bons réflexes quand on ramasse, sous la direction enjouée de Fred Mangué de l'athletic club d'Eybens.

De vieilles balles de golf, des ballons, une roue, des masques, etc, se sont retrouvés dans la benne des services techniques, direction la déchetterie. Raoul Urru grâce à sa légendaire organisation a sensibilisé avec pédagogie les habitants présents sur les conséquences de ces déchets sur la nature.

Pour finir cette collecte sur une touche festive le comité d'animation a offerts à tous les ramasseurs un bel apéritif à l'ombre des tilleuls.

A cet effet un café du Sénégal a été offert par l'association JMASDDP, une démarche qui vise à faire connaître un café nouveau du Sénégal.



Flyer réalisé pour l'occasion



Réveil musculaire





Points travaux

Cette année une attention particulière est mise sur l'entretien et la conservation de notre patrimoine immobilier locatif et nos bâtiments communaux.

Tout d'abord, une réflexion a débuté sur l'aménagement et la sécurisation du parc de la mairie avec l'aide d'architectes spécialisés.

De plus, un complément d'étude géologique est en cours pour soutenir le clocher de l'église. Parallèlement il est prévu le remplacement de l'ancienne chaudière de plus de 20 ans avec la mise en place d'un nouveau système de ventilation de l'édifice qui est endommagé.

Du fait de la présence d'humidité, ces deux chantiers menés ensemble nous permettrons un confort de chauffe et des économies importantes sur la consommation d'énergie tout en assurant l'aération intérieure à l'aide de sondes CO² et de température avec un apport d'air extérieur.

Une étude est également en cours afin d'optimiser le chauffage au sein de la mairie et de la maison des associations.



L'immobilier locatif pour sa part fait l'objet d'aménagements aux grès des rotations de locataires.

Des travaux de rénovation dans l'appartement situé 9 grand'rue ont été réalisés avec notamment le renforcement de l'isolation du plancher.

Dominique DEBORDES, Adjoint aux travaux



Remise en état d'un court de tennis

Avant l'arrivée des beaux jours, la commune a décidé de réaliser des travaux de remise en état d'un des court de tennis.

Un nettoyage à haute pression a d'abord été réalisé avant de procéder au ponçage afin de combler les décalages entre sections.

Une résine a ensuite été appliquée afin de ralentir le processus de détérioration. Et enfin une peinture a été projetée sur l'ensemble du terrain ainsi que pour les lignes de jeu.

Alors "les joueurs sont prêts ? Jouez !" N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce terrain flambant neuf !



Caméras de surveillance

Nous souhaitons toutes et tous maintenir quiétude et sérénité dans notre village.

Malheureusement, il faut bien le reconnaître, la vie en société rend de plus en plus difficile cet objectif ; Le vivre ensemble est fragile.

Qui n'a pas subi ou constaté ces dérapages récurrents et en forte augmentation, ces regroupements bruyants, ces restes sauvages de pique-nique et de soirées fortement alcoolisées ici et là, ces dépôts d'ordures sauvages à divers endroits de la commune ?

Certes les agents communaux sont sur le qui-vive, vigilants, pour ramasser au fur et à mesure ces déchets mais

est-ce véritablement leur mission ? Clairement non.

C'est pourquoi la commune a décidé dans un premier temps d'équiper le parc, notre cœur de vie, de 7 caméras pour 2 objectifs majeurs :

- Protéger l'espace public, lutter contre ces incivilités et surtout dissuader les auteurs de trouble.
- Protéger les bâtiments publics et les annexes (dans la continuité du délibéré de la précédente équipe municipale datant du 22/2/2012)

De plus, dans le cadre de l'attractivité touristique de la commune et pour assister plus efficacement les services

techniques (suivi météo, enneigement, etc.), une huitième caméra type Webcam, accessible à tous, offrira une magnifique vue de l'entrée du parc et du bassin Grenoblois.

A court et moyen termes, en fonction des travaux d'analyse et de réflexion entamés par la commission « Vie du village », la commune implantera d'autres caméras non seulement en d'autres lieux impactés par les incivilités, par les atteintes à l'environnement, mais aussi en prévention des atteintes aux biens des personnes et du trafic de stupéfiants.

Devenons un village Bien Veillant !

LES RISQUES MAJEURS : Premier bon réflexe

BRESSON, comme de nombreuses communes de l'agglomération grenobloise, peut être soumise à différents risques potentiels majeurs :

- inondation,
- mouvement de terrain,
- séisme,
- feux de forêts,
- risque météorologique,
- risque industriel,
- rupture de barrage,
- transport de matières dangereuses,
- attentat.

A ce titre et afin que vous soyez **tous informés rapidement** par le système d'appel téléphonique en masse Cédralis, prestataire de la mairie, de la **situation et de la conduite à tenir en fonction du risque majeur concerné**, nous vous conseillons vivement de vous inscrire en ligne, en suivant ce lien :

<https://inscription.cedralis.com/FormationPR>

Pour ceux qui n'ont pas internet, vous pouvez remplir la fiche personnelle ci jointe, que vous rapporterez en mairie.

Ces dossiers seront confidentiels (Règlement Général sur la Protection des Données RGPD) uniquement à destination de la plateforme Cédralis, Pensez à mettre à jour ensuite votre compte en cas de changement de situation.

Agnès BETEMPS et Nathalie DIDIER



Communication

Une nouvelle campagne «Anti-incivilités» pour Bresson

Halte aux déjections canines !

On constate encore trop de déjections sur les trottoirs, parking, parcs... Alors, ayez les bons réflexes : ramassez les déjections de votre animal, des sacs et poubelles sont à votre disposition à différents points sur la commune.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.



Mouchoirs, canettes de soda, sacs plastiques, masques, mégots de cigarette etc... Autant de déchets envahissants que l'on retrouve quotidiennement sur nos trottoirs, nos bords de routes ou nos parcs.



Si nous voulons arrêter de polluer nos paysages avec nos déchets, il va sans dire que le meilleur moyen d'y parvenir reste d'adopter le réflexe de « la poubelle » !





Portrait du village

M. Guy ABONNENC



Saviez-vous que le rédacteur en chef du DAUPHINE LIBERE est Bressonnais !

Nous avons la chance d'avoir un bressonnais (exilé pour son travail et sa famille), à la tête de la rédaction d'un des journaux de Presse Quotidienne Régionale les plus lus de France - le fameux Dauphiné Libéré notre «daubé » cher au cœur de tous les grenoblois.

«Cela ferait tellement plaisir à ma maman de savoir que son fils se retrouve interviewé pour le journal de Bresson », c'est par ces mots qu'a démarré la rencontre avec Guy. Fils de Gabriel Abonnenc et Gisèle Lacroix, Guy est un enfant du pays.

Gisèle Lacroix est issue de la lignée des Lacroix, présente dans le village du plus lointain que l'on puisse retracer la population bressonnaise, Guy souligne d'ailleurs «vous pourrez voir que les plus vieilles tombes du cimetière portent le nom de Lacroix ».



Nombre de ses aïeuls ont d'ailleurs été maire ou adjoint sur la commune «il y avait un maire Lacroix sous le premier empire » glisse fièrement Guy. C'est pourquoi quand Gabriel, le mari de Gisèle, dit «Gaby » a été élu adjoint aux finances (élu pendant 4 mandats), Gisèle n'a pas caché sa fierté de voir se perpétuer cette lignée d'élu Lacroix. Guy explique que son père était un modèle d'intégrité et de gentillesse, et qu'il prenait à cœur sa fonction d'élu en passant des heures à faire des tableaux comptables pour que tout soit bien clair.

Pour Gisèle, Bresson c'était tout, sa terre, son enfance - elle faisait partie de ce village et il faisait parti d'elle. Bresson il y a quelques siècles c'était des châteaux et des paysans/agriculteurs. La famille Lacroix faisait partie de la seconde catégorie. Guy nous raconte qu'un de ses aïeuls a cherché pendant presque 10 ans une source dans le village certains le prenaient pour un fou, un illuminé - Marcel Pagnol aurait pensé que c'était un Jean de Florette local ! Il l'a trouvé et aujourd'hui la source Lacroix alimente la fontaine de la mairie ainsi que le lavoir de la Grand 'rue.

Guy a fait ses classes à Bresson avec Madame Loup qui lui a donné ce goût de la lecture et de l'écriture prémices d'un futur métier. Puis en classe avec Monsieur Didier il a appris la rigueur et le respect. Pendant ses années lycées Guy s'amusait avec une radio «pirate », «ma maman ne voyait pas cela d'un bon œil »,

puis il a intégré Sciences politique en faisant en parallèle des piges pour le DL. Rapidement à la fin de ses études il est rentré en 1986 au service des informations générales du Dauphiné Libéré par la suite chef de centre à Annecy et adjoint au directeur départemental - il occupa le poste de directeur départemental des éditions de Savoie, puis responsable du projet de nouvelle formule du quotidien régional, puis il occupa la fonction de directeur des éditions Haute-Savoie et Pays de Gex. Et puis quelques années plus tard d'abord rédacteur en chef adjoint, il a été promu en 2018 rédacteur en chef du Dauphiné Libéré.

Bresson pour Guy, c'est évidemment ses racines, son enfance, sa famille, la qualité de vie, préservée tout en se développant ce qu'il faut pour garder cet aspect village. Pour Guy «la commune a réussi à travers les années à éviter l'écueil d'être absorbé par les grandes villes autour d'elle ».

Il conclut en disant **«on a tous besoin de nature, de vert, de coté collinaire, cette vue sur Grenoble, c'est Bresson ».**

Il a une vie dense à 100 à l'heure mais au moment de se poser, de profiter d'une retraite bien méritée, son cœur se tournera instinctivement sur Bresson et qui sait l'enfant du pays exilé en Savoie reviendra peut-être dans ce village qui lui est cher... en tous les cas on l'espère !

Audrey GUYOMARD



Des Bressonnais au championnat de France de VTT

3 de nos jeunes Bressonnais ont participé au championnat de France UNSS début juin à Lille.

Camille, Mahaut et Tom, scolarisés au collège Louis Lumière à Echirrolles, participent activement à l'association sportive du collège dans la catégorie VTT. Leurs professeurs Nicolas Verbois et Antony Allard ont constitué une équipe mixte (2 filles et 2 garçons) avec nos 3 Bressonnais et un jeune Echirrollois Axel.

Tout a commencé en mai avec les championnats académiques qui se sont déroulés à Aix-les-bains. Ils ont remporté facilement leurs épreuves et ont terminé à la première place, leurs permettant d'être qualifiés pour les championnats de France.



Le village de Bresson a donné une subvention pour permettre aux jeunes de se rendre aux championnats

Le 30 mai les 4 jeunes et leurs professeurs sont partis en mini-bus pour rejoindre Le Val-Joly à proximité de Lille, et défendre les couleurs de l'académie de Grenoble. Pendant 2 jours ils ont tous donné sur chaque épreuve. Ils sont rentrés fièrement avec une 18ème place (sur 29 équipes participantes)

La compétition est un combiné de 3 épreuves :

- Le trial = Discipline qui consiste à passer des obstacles sans poser le pied à terre
- Le rallye enduro = Discipline qui consiste à descendre un parcours le plus rapidement possible
- Le cross country en relais = Discipline qui allie endurance, vitesse et technicité.



- Prénom : Camille
- Nom : Goyet
- Âge : 15 ans
- Classe : 3ème

- Adresse : Quartier des grands champs
- Son profil : Ancienne élève à l'école de Bresson, sportive, touche à tous les sports, adore la descente en VTT et ses profs.



- Prénom : Mahaut
- Nom : Terreaux
- Âge : 14 ans
- Classe : 3ème

- Adresse : rue du bois
- Son profil : La coach de l'équipe, ancienne élève à l'école de Bresson, adore le sport comme le VTT et le badminton.



- Prénom : Axel
- Nom : Vonarx
- Âge : 11 ans
- Classe : 6ème

- Son profil : Le petit prodige de l'équipe.



- Prénom : Tom
- Nom : Grennerat
- Âge : 15 ans
- Classe : 3ème

- Adresse : Quartier des grands champs
- Son profil : ancien élève à l'école de Bresson, adore le VTT et le trail.



L'urbanisme à Bresson

Dans notre dernier numéro, un article présentait les dernières actualités concernant l'urbanisme à Bresson, pourtant, certains habitants se sentent encore « peu informés ». Cela peut se comprendre pour deux raisons :

1/ Le devoir de discrétion :

Les élus de la commission urbanisme sont amenés à connaître des informations qui sont confidentielles et ne peuvent donc être divulguées.

2/ Le cadre technique complexe :

Les autorisations de construire doivent respecter le PLUI (adopté en décembre 2019) qui pose les règles. Aujourd'hui, les élus de la commission urbanisme de Bresson ont identifié des règles qu'ils souhaitent faire évoluer mais ils ne peuvent porter leurs demandes que dans le cadre très contraint des phases de « modification du PLUI ».

Nos marges de manœuvre sont assez limitées mais il convient de les exploiter toutes !

Des retards dans les modifications du PLUI

Comme nous vous l'avions dit lors du précédent numéro, nous avons déjà lancé un train de modifications il y a déjà plus d'un an qui auraient dû être adoptées depuis longtemps. Mais le calendrier de la Métro a pris du retard et **l'enquête publique vient juste de démarrer le 20 juin dernier.**

Ce retard est dû au fait que l'étude environnementale sur une autre commune a été jugée insuffisante par les services de l'état ce qui a relancé tout le processus de consultation.

Nous sommes en ce moment en train de travailler sur **la modification numéro 2 qui entrera en vigueur en 2024** d'après le calendrier qui - nous l'espérons- sera tenu.

Quels sont les enjeux ?

Les yeux sont fixés sur Panatière, certains **habitants sont inquiets** de voir se construire des immeubles sur ce site, **d'autres s'en réjouissent** car ils souhaitent le maintien de services tels que l'école. **Le futur de Panatière a été défini dans les grandes lignes par nos prédécesseurs car ce sont eux qui ont travaillé à la rédaction de l'OAP Panatière.**

A nous la charge de proposer des modifications, de les porter afin de fixer des règles plus adaptées à notre village, à sa volonté de conserver son ambiance bucolique.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que **le reste de la commune a** aussi vu ses règles d'urbanisme changer en 2019 qui permettent **théoriquement une forte densification** dont même **les services de la Métro, selon leurs dires, n'avaient pas mesuré l'ampleur.**

La seule zone de notre village qui ne puisse pas être construite en logements collectifs (en immeuble) est la zone des grands champs, **tout le reste, peut potentiellement voir arriver des immeubles jusqu'à 13m de haut à 4m des limites parcellaires dans des zones déjà construites de logements individuels...**

Aujourd'hui, pour nous, le principal objectif a été de repérer les enjeux de densification, d'identifier en quoi les règles actuelles peuvent être inadap-



tées pour certaines zones, puis d'en proposer d'autres, de les argumenter afin de pouvoir les porter auprès de la Métro, tant d'un point de vue technique que politique.

Il y aura des logements collectifs car les règles les permettent déjà et les **objectifs de la Métro sont de densifier les zones déjà construites dont Bresson fait partie**, mais nous allons tout faire pour favoriser des projets de qualité qui respectent le caractère de Bresson.

C'est pourquoi, nous recherchons les conditions d'un développement harmonieux, à favoriser l'intégration des constructions dans leur environnement.

Village ancien :

L'enquête publique concernant la modification N° 1 commence le 20 juin 2020, lors de cette enquête, la commune, dans son avis, a souhaité ajouter une nouvelle demande relative au centre ancien du village qui jusqu'à aujourd'hui a des règles qui permettent de pouvoir construire à 12 m de haut (3 niveaux), des logements très denses, quelquefois en limite de propriété. Ce zonage est le même que pour le centre-ville de Vizille - Il nous a rapidement paru être le résultat d'une erreur d'appréciation manifeste.

Notre centre village se caractérise par une ambiance de bâtis anciens, de

rues étroites, souvent en pente, sans trottoir qui rendent incompatible la construction de bâtiments imposants pourtant possible avec les règles actuelles.

Aujourd'hui, **selon les règles du PLUI en vigueur**, il est possible de construire un immeuble collectif de 3 étages, même sur une parcelle réduite dans le centre du village. Plus la parcelle est petite et plus il est possible de construire sans laisser d'espace de pleine terre.

Par exemple, **sur une parcelle de 500 m2 on pourrait en théorie, construire sur toute la parcelle, sans espace végétalisé sur une hauteur de 12 m et en limite de propriété (si les voisins ont des façades aveugles) ou à 4 m de distance dans d'autres cas.**

C'est pour cela que **nous avons demandé, sans attendre la modification n°2, un changement de zonage pour le village ancien : passer de UA2 à UA3 ce qui pourrait limiter les hauteurs à 9 m.**

Une réunion publique à la rentrée

Afin de vous faire partager nos réflexions sur tous ces enjeux, les élus de la commission urbanisme vous convient à une réunion publique le 29 septembre à 20h à la MDA afin de vous présenter les projets de modifications n° 2 du PLUI pour Bresson.





Pétanque club :

Un programme chargé en pétanque-loisir et en compétitions

Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire notre club a retrouvé, avec l'accueil de 11 nouveaux licenciés, son effectif de 70 adhérents.

Depuis le retour des beaux jours, les lundi, mercredi et vendredi après-midi, une quarantaine de joueurs se retrouvent sur l'allée des tilleuls dans le parc de la mairie pour des parties tirées au sort selon une méthode bien rôdée qui ne laisse personne "sur la touche".

Une présentation du calendrier des compétitions 2022 a été faite le 12 février avec constitution des équipes. Les amateurs de compétition ont pu s'inscrire aux différents championnats départementaux : tête à tête, doublette, tripléte ; féminin, sénior, vétérans, mixte. La plupart des phases qualificatives de notre secteur géographique ont eu lieu en mars et avril : Une dizaine de compétitions où notre club était représenté sans toutefois accéder au niveau départemental.

Par ailleurs nous avons aligné 5 équipes (1 féminine, 1 sénior, 3 vétérans) au Championnat des Clubs, dont les rencontres ont commencé et se poursuivront jusqu'en septembre. Les rencontres organisées par le Comité départemental se déroulent

par poules de 6 à 8 clubs selon les catégories (45 poules au total dans le département) et sont attribuées aux différents clubs inscrits. Nous avons quatre dates à assurer cette saison :

- 10 mai : Vétérans,
- 22 mai : Féminin,
- 14 septembre : Vétérans,
- 24 septembre : Sénior

6 doublettes hommes et 3 doublettes mixtes ont participé au Challenge "Secteur4" entre clubs du Sud Grenoblois : trois demi-journées de qualification et finale programmée début juin.

La présence du club en Coupe de France des Clubs s'est interrompue dès le premier tour après notre défaite le 16 avril sur nos terrains face à l'équipe de Tullins-Fures. En Coupe de l'Isère notre parcours fut moins réussi que l'an passé où nous avons atteint les 1/2 finales. L'équipe de Roussillon que nous avons reçue le 8 mai sur nos terrains a fait parler son expérience ! Echec également en Coupe de l'Isère Vétérans le 25 mars à St-Clair de la Tour.

Deux concours inscrits au calendrier départemental se dérouleront, organisés par le club, sur nos terrains, avec 32 équipes en présence :

- tripléte vétérans le mardi 31 mai après-midi,
- et tripléte mixte le samedi 2 juillet après-midi.

Le 18 mars un concours réservé aux sociétaires du club a réuni une quarantaine de participants. D'autres concours de ce type se dérouleront tout au long de la saison. A signaler également une innovation appréciée de tous les adhérents : un championnat, interne au club, fait de rencontres en tête à tête tirées au sort avec cumul de points pour un classement en fin de saison.

En résumé, un programme assez fourni qui permet à chacun de prendre plaisir à se perfectionner dans la pratique de ce jeu convivial et aussi de porter les couleurs du club lors des compétitions officielles.

Tous les Bressonnais attirés par cette activité sont invités à nous rejoindre pour deux ou trois séances d'essai avant une éventuelle confirmation d'adhésion. Il suffit de demander à rencontrer un membre du bureau lors d'une séance d'entraînement un lundi, un mercredi ou un vendredi après-midi.

Jean-Marie RIMÉ,
Président



Coupe de France, Tullins-Fures/Bresson, 16 avril



Comité d'animation

C'est passé :

Concert de Noël 2021

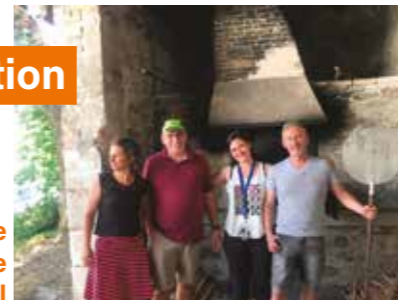
Pour terminer cette difficile année 2021 sur une note positive, le concert de Noël

a réuni près de 70 personnes dans l'église de Bresson pour écouter les deux groupes, les bressonnais JMLou (guitare et clarinette) et le groupe Roum Tchack de Jazz manouche, qui chacun dans son style, ont étonné et envoûté tous les présents ce soir-là. L'entracte a été l'occasion de partager brioche et Saint Genis accompagnés d'un délicieux vin chaud, lors d'un moment convivial autour du four du Fiaret.

L'intégralité de la recette de 465 Euros a été reversée à l'association Soleil Rouge, qui redonne du sourire aux enfants du service oncologie de l'hôpital parents-enfants de Grenoble. Concert de Noël 2021

Galette des Rois 2022

La traditionnelle galette des rois initialement prévue le 9 janvier 2022 a malheureusement dû être annulée à la suite des nouvelles restrictions sanitaires du début d'année interdisant les consommations debout dans les ERP (Etablissement Recevant du Public)



Vente de Pains

Le samedi 26 mars 2022 a eu lieu la première vente de pains

bois de cette année. Le pain confectionné par notre équipe de boulangers bénévoles est toujours aussi réputé et chaque fournée s'est vendue en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Le Comité d'Animation tient ici à remercier ces lève-tôt sans qui il ne serait pas possible de faire un si bon pain.

Fours en fête 2022

Le samedi 21 mai à eu lieu sur le parking de la MDA les "Fours en Fête", la version Bressonnaise de la fête des voisins. Le four à bois avait été chauffé depuis la veille pour recevoir gratins, pizzas, pissaladières et autres plats amenés par les Bressonnais. Accompagnés de diverses salades également emmenées par les Bressonnais, ils ont permis de faire un gouteux buffet partagé entre tous après un apéritif offert par le Comité.

Il semblerait que certaines personnes n'ont pas pu venir à cause des nombreuses activités des enfants le samedi. Nous avons pris en compte ce retour et nous changerons le jour de cet événement pour l'année prochaine.

Vous trouverez sur notre site web les informations mises à jour concernant tous ces événements. Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de ces manifestations, les portes du comité sont toujours ouvertes : "Sans Bénévoles, pas de Comité" !

Le bureau 2022 du comité d'animation est composé de :

- Jean De Gracia,
- Emmanuel Jeantet (président),
- Dominique Pattier,
- Véronique Perottino,
- Perrine Rambaud,
- José Stevant,
- Perrine Usé

Cette année nous ont rejoint au conseil d'administration :

- Christophe Cartier-Million (gestion inscription Brocante et Site Web)
- Aurélien Mathian (gestion des buvettes pour les grands événements)
- Danielle Nicole (gestion des partenaires)

Plus d'informations ?

Sur notre site Web :

<https://www.bresson-animation.fr/>

Email : contact@bresson-animation.fr

BRES'SONG une chorale à BRESSON

C'est avec le plus grand plaisir que nous nous retrouvons à nouveau le mercredi soir de 20h30 à 22h30 à la maison des associations pour chanter ensemble.

Après cette longue interruption due au Covid, nous étions impatients de nous retrouver. Avec regret nous n'avons pu poursuivre notre activité avec Fanny, c'est maintenant Nila avec beaucoup d'efficacité et de savoir faire qui a repris le groupe depuis septembre.

Nous sommes une vingtaine de choristes; le port du masque et la présentation du PASS sanitaire ne nous ont

pas empêchés de nous réunir, de partager notre amour du chant et même de nous agrandir.

Notre répertoire est très varié, chants de toute origine : japonais, suédois, zoulou, gospel. mais bien sûr français : Goldman, Fugain, Ridan, Fersen, ... au gré de nos envies.

Nous avons chanté le chant des partisans à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945 à Bresson.

Les derniers événements passés :

- Le jeudi 12 mai 2022 pendant le marché
- Le mercredi 8 juin 2022 à 20h30 où

nous avons assuré le spectacle avec une troupe de danse nommée «Cabrioles et Entrechats ».

Pour nous rejoindre, nul besoin d'être musicien(ne), seul le plaisir de chanter ensemble compte.

Pour toutes informations vous pouvez contacter Nathalie Didier au 06 80 95 94 50

Ou envoyer un mail à bressong@yahoo.com

Nathalie Didier



L'atelier des 3A

L'atelier des amis de l'art de Bresson a repris son activité en arts plastiques, peinture huile et acrylique.

Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir de nouveaux adhérents.

Nouveau : nous avons une demande pour l'ouverture d'un cours de dessin ou nous pourrions également recevoir quelques aquarellistes. Nous proposerions ce cours un samedi matin sur deux.

Bien sûr nous privilégions les Bressonnais de 16 à 77ans et plus (mais pas moins, notre locale ne nous permet pas de prendre des enfants)

Une exposition, sur le thème "Tempo et végétale" est en cours dans la salle des mariages de la mairie, n'hésitez pas à venir la découvrir.

Pour tout contact : 0678703164
par mail : josyzampieri@orange.fr

Au plaisir de vous voir !





Le château Mottet : l'histoire de notre mairie

Les vendeurs de la propriété achetée par la commune de Bresson à partir de 1984, date du compromis, et inaugurée officiellement en 1991 pour en faire la Mairie, sont au nombre de 14 dans l'acte notarié. Ils sont tous des descendants, en indivision, de Léon Oronce MOTTET, conseiller de préfecture. Né à Moirans en 1849, il décède en 1920. Il eut 6 enfants, dont 2 fils morts à la guerre en 1915 et 1917.



Le château Mottet en 1984

Il avait acquis cette maison, les terres et les fermes autour, à la toute fin du XIXe siècle de la famille GALLIEN de CHABONS.

Si on remonte encore dans le temps, on découvre que Les CHABONS possédaient cette propriété depuis un siècle par suite d'un mariage intervenu en 1783 entre Jean-Jacques de GALLIEN, Comte de CHABONS, et Anne-Catherine de MARNAIS

La famille de MARNAIS (ou MARNAYS) fut anoblée en 1604 par l'achat d'une charge de procureur général au Parlement de Grenoble. Aymar de MARNAYS, conseiller au Parlement, fut même Président de chambre. Les armoiries de cette famille figurent toujours au-dessus de la porte d'entrée de la maison.

Dans le parcellaire de la "communauté de Bresson" établi en 1642 et modifié en 1676, "Messire Claude de MARNAYS, Seigneur de la Roussilière", y figure pour plusieurs fonds, dont : "PREMIER une Maison, Ecurie, Terrasse, Jardin, à Bresson lieudit aux vaux confrontant le chemin tendant dudit lieu à Jarrie du levant, passage de Claude Marchand et le four commun du vent,



Plan du village tel qu'il était en 1750 (dressé par Mr de Bourcet, ingénieur du génie militaire)

ledit Seigneur de la Roussilière au lieu du Sr Dauriac du couchant et bize contenant une sêteré une quartalé deux civerés un tiers estimé à douze sols la sesteré revient pour le tout à seize sols huit deniers".

On trouve dans d'autres documents, dont les vieux registres des délibérations conservés jalousement dans les archives communales, que cette maison accueillit parfois dans le passé les «réunions des assemblés de la communauté » quand le temps de saison ne leur permettait pas de les tenir dehors, le dimanche, après la messe paroissiale, à la porte de l'église, devant le cimetière, ni même devant la grille de la "maison de Madame la Présidente de MARNAYS"

Ces réunions, au nombre de 2 ou 3 par an, concernaient tous les habitants "convoqués" pour délibérer sur les questions ayant trait aux affaires communes, à cette époque des réparations de l'église, du clocher, du cimetière ou encore savoir qui sonnera les cloches le matin et le soir et "en temps de crainte de gresle", mais aussi comment répartir l'impôt de "capitation" et ce qu'il convenait de faire des "dégrèvements" obtenus "de Monsieur l'intendant".

On réglait ainsi les affaires communes. On ne parlait pas encore de "mairie", mais de "consul de la communauté", lequel changeait tous les ans. Il n'existait pas encore de "mairie" ou de "maison commune".

Mais il est intéressant de noter que



La mairie en 2022

la maison en question soit devenue la Mairie de Bresson quelques siècles plus tard.

Le comité patrimoine : Marie, Joëlle, Lucile, Patrick, Hélène et Pascale.



Armoiries de la famille de Marnais sur la porte d'entrée du château

La campagne a son village Bresson



Bresson un village à la campagne... oui mais combien de temps encore !!!

Nous avons envie de ce dossier pour rappeler que notre commune a par bien d'initiatives personnelles ou collectives le souhait de rester un village campagnard. Je vous laisse découvrir quelques une de ces initiatives...



Les Abeilles à la campagne

Un peu partout, dans le village : Panatière, à l'entrée de la commune.

Autrefois les nombreux apiculteurs étaient les agriculteurs. Mais avec les pesticides, cela n'était plus compatible, les colonies se sont toutes mises à mourir. Et les agriculteurs ont délaissé les ruches de plus en plus.

Cela a laissé la place à de plus en plus de nouveaux apiculteurs « amateurs » issus souvent des « villes ». Chaque année sur l'agglomération grenobloise environ 250 « débutants » se forment à l'apiculture !

Il est vrai que sans formation, garder des colonies en vie est difficile. Il est nécessaire d'avoir les connaissances d'un professionnel pour gérer des ruches en tant qu'amateur. D'autant plus que depuis 1980, les abeilles ont un parasite venant de Chine : le varroa qui tue nos colonies en quelques mois... La gestion de ce parasite devient plus de la moitié du temps de l'apiculteur.

Etant sensible à la Nature et à ses bienfaits. Il y a 8 ans je me suis formé à l'apiculture, j'ai commencé avec une ruche dans un rucher familial sur Eybens, puis j'ai mis rapidement plusieurs ruches à Bresson, sur Panatière. Un rêve se réalisait. A quelques centaines de mètres de la maison (c'est écologique), je pouvais mettre des ruches dans un environnement rural exceptionnel et rarissime. Tellement rare que chaque année, je suis sollicité ainsi que le propriétaire, par d'autres apiculteurs pour qu'ils installent d'autres ruches.

Attention, là encore il faut trouver l'équilibre entre les ressources pour toutes les colonies et tous les nombreux pollinisateurs. Nous ne pouvons pas mettre des ruches à l'infini sans conséquence sur les écosystèmes, pour produire toujours plus pour l'homme...

Deux autres apiculteurs amateurs, autonomes, ont positionné également 6 ruches, il y a 3 ans.

Et depuis un an, je forme un apiculteur amateur, qui m'aide pour mes 8 ruches. A deux, c'est plus facile et plus sympa.

Effectivement cela demande un travail régulier, beaucoup d'adaptation, selon la météo et le développement de chaque colonie. Surtout selon les années où la mortalité des ruches peut atteindre 30 à 50% (mortalité essentiellement dû aux varroas). Il y a donc des années où je choisis de faire des « abeilles » plutôt que du miel.

Quand tous les paramètres se combinent, la récolte de miel est excellente et de très bonne qualité comme en 2021. Certains d'entre vous ont pu en bénéficier cette année au marché de Noël.

Pour 2022, nous verrons d'ici fin juin ce que la Nature nous proposera.

L'abeille est en déclin et fragile. Les signaux d'alertes sont au rouge.



Pour résumer : La météo changeante perturbe le fonctionnement de la ruche. Quand la pluie est forte et prolongée cela empêche les floraisons nourricières pour nos abeilles. Pour Bresson ce sont les arbres fruitiers, les acacias, les tilleuls, les châtaigniers ... Quand il y a des excès de chaleur et de sécheresse, il y a des fleurs mais pas de nectar ! Les pesticides tuent les abeilles ainsi que les monocultures car il faut pour l'abeille une diversité alimentaire en nectar et pollen. Et les abeilles sont sensibles aux maladies et aux parasites (entre autre le varroa destructor).

Afin d'avoir un rucher en forme avec des abeilles pleines de vitalité, Panatière est idéale.

C'est une zone champêtre rare par sa taille, suffisamment ensoleillée l'hiver, qui rafraîchit vite l'été par sa proximité avec la forêt et le bosquet d'arbres au nord.

L'environnement est riche d'une biodiversité végétale naturelle abondante et sans pesticide depuis plus de 15 ans. La floraison est exceptionnelle et bénéfique aux abeilles et aux nombreux pollinisateurs présents.

Les ressources florales sont multiples, permanentes et se renouvellent au fur et à mesure des saisons.

Les abeilles trouvent donc de quoi butiner en permanence à chaque saison.

Même en automne, il y a encore des fleurs mellifères (asté-racées...)

Pour information, c'est également un lieu important en tant que "réservoir nourricier" des oiseaux des champs, des forêts et des rapaces. Les oiseaux sont eux aussi en déclin du fait du déclin des insectes en France.

L'artificialisation des sols, les monocultures, les pesticides, les suppressions des haies en sont les causes.

Panatière sert de zone "tampon", de "réservoir" et de passage de la faune entre la frange verte (maintenant protégé par la trame verte et bleue) vers les villes périphériques de la métropole grenobloise. Ce n'est pas rare que les abeilles côtoient biches,

sangliers, serpent, blaireau, renard, libellules, grenouilles, hérissons.

Il est vrai que l'agriculteur (ex apiculteur devenu allergique) qui entretient les terres en fauchage annuel depuis plus de 15 ans pour faire ses foin, joue le jeu pour les abeilles. Il coupe le foin en fin de floraison le plus souvent fin juin, pour ne pas pénaliser les abeilles et les pollinisateurs. Pour l'agriculteur local avec qui je m'entends très bien, c'est une chance et essentiel d'avoir cette terre naturelle riche et ensoleillée, facile à faucher pour nourrir son cheptel de vaches...

Globalement si nous gérons "la pression varroa" chaque année, les abeilles mellifères de Panatière (et de Bresson) ont les conditions idéales pour s'épanouir. Et elles permettront de continuer à butiner vos fleurs, à contribuer à vous aider pour vos potagers et arbres fruitiers, et à faire fructifier les châtaigniers (patrimoine naturel de Bresson) pour une bonne cueillette automnale ...

Les pollinisateurs sont encore nombreux sur Bresson, témoins de notre biodiversité exceptionnelle dans notre village campagne, à la porte de la ville. Je mesure la chance au quotidien que nous avons. J'espère que nous saurons écouter nos abeilles qui nous enseignent la loi de l'harmonie avec l'environnement, que nous saurons continuer à être en harmonie avec nos agriculteurs locaux qui se font rares, et avec notre richesse patrimoniale faunistique et floristique.

Et j'espère également que nous resterons vigilants à la pression de l'artificialisation des sols pour sauvegarder tout cela pour les prochaines générations.

Je remercie donc les propriétaires, l'agriculteur, les formateurs, les apiculteurs, les aidants annuels, les voisins et sympathisants des abeilles, les pollinisateurs et la Nature.

J-François CHIARAPPA



POURQUOI NOS ABEILLES SONT-ELLES SI PRÉCIEUSES ?

Les abeilles sauvages sont représentées en France par environ 1000 espèces.

L'abeille mellifère, *Apis mellifera*, est également sauvage.

Sélectionnée à la base par l'homme car elle fait du miel en grande quantité.

Évidemment ! En pleine saison estivale, c'est 60 000 à 80 000 abeilles par ruches qui s'activent !

Soyez rassurés, l'abeille ne pique pas, si nous ne la dérangeons pas.

Apis mellifera est parfois considérée à tort comme « domestique » et comme la seule représentante des abeilles sauvages.

Il faut donc voir l'abeille *Apis mellifera*, appartenant à un grand groupe d'abeilles sauvages qui lui-même fait parti d'un ensemble encore plus grand d'insectes qui butinent les fleurs: Les Pollinisateurs. Incluant les papillons, les coccinelles, les diptères (mouches)...

Comme vous le savez, les pollinisateurs ont un rôle plus qu'essentiel, car c'est grâce à leur complémentarité qu'a lieu la reproduction des végétaux. Et que la Nature peut nous offrir des fruits et légumes... Sans elle nous ne vivrions pas longtemps, Albert Einstein parlait de 5 ans !...

L'abeille mellifère est naturellement devenue dans l'esprit collectif, le témoin de la santé des Pollinisateurs et la sentinelle de l'environnement et de la biodiversité.

Par ailleurs, l'abeille mellifère nous fait profiter de certaines vertus de la Nature sur notre santé par l'intermédiaire des produits multiples de la ruche. Miels variés, pollens multiples, propolis, cires ...

Tous ces produits sont fabriqués à partir des végétaux, le nectar pour le miel (sucre pour la ruche qui sert de carburant), le pollen issu des fleurs (protéines, vitamines, acides aminés pour les larves), la propolis issue des résines des bourgeons végétaux (antiseptique de la ruche).

Seule la cire est fabriquée par des glandes spécialisées sous l'abdomen de l'abeille. Vertus exceptionnelles également utilisable sous forme de baumes...

J-François Chiarappa



Un «PAEN» à Bresson ?

Le Département de l'Isère a pris depuis 2011 la compétence de l'outil "PAEN" : Protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles péri-urbains, issu de la loi DTR (Développement des Territoires Ruraux), inscrite dans le code de l'urbanisme aux articles L113-15 et suivants.

L'objectif de cet outil : sanctuariser les espaces agricoles et naturels, au-delà d'un PLUI et du SCOT, mais en contrepartie : mettre en place un programme d'actions visant à développer les activités agricoles, forestières et de protection des milieux naturels au sein d'un périmètre défini.

Dans l'Isère, plusieurs communes ont mis en place cette procédure : Sassenage ; Le Touvet ; le territoire de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère dans le nord du département), et d'autres ont délibéré pour intégrer cette procédure : Voreppe, et 9 communes de Grenoble Alpes Métropole sur la rive gauche du Drac (de Fontaine à Miribel Lanchâtre).

Au vu des résultats positifs déjà constatés, plusieurs communes sont également sur les rangs, dont Brié-Angonnes, et Bresson.

La procédure de création conduite avec l'appui des collectivités locales, de

la Chambre d'Agriculture, des organismes forestiers et environnementaux aboutit auprès une enquête publique, à la définition du périmètre et du programme d'action lié.

La mise en place d'une stratégie de développement de l'agriculture et de préservation des espaces naturels ne peut se faire sans une garantie de pérennité du foncier concerné à long terme. C'est le pourquoi de l'initiation de cette réflexion à Bresson et à Brié ainsi que sur les autres communes du Plateau de Champagnier qui voudront se joindre au projet.

Hervé WEISBROD



Les tondeuses écologiques

Le mouton d'Ouessant est souvent utilisé pour l'éco-pâturage, ce qui permet d'ailleurs de sauvegarder cette race.

En effet, le mouton d'Ouessant est l'un des animaux les plus adaptés pour pâturer des espaces verts publics ou privés, en ville comme à la campagne. On l'appelle parfois même la "tondeuse écologique".

Un habitant du village par soucis de garder son terrain entretenu a fait appel à son bon sens pour la tonte du lieu escarpé et très verdoyant et s'est dirigé vers la solution des moutons nains d'Ouessant pour son terrain .

C'est une démarche écologique car elle est dans une notion de fauche raisonnée et ils sont complètement indépendants , une cabane, de l'eau, de l'herbe, une tonte une fois par an et les moutons vivent leur vie tranquillement.

A Bresson l'entreprise Colas avait déjà utilisé cet animal pour "brouter" son herbe.

Audrey GUYOMARD



Adrien, agriculteur à Bresson... et ailleurs

Qui est Adrien ?

Adrien est un jeune agriculteur de 28 ans qui a accepté de répondre à nos questions par téléphone alors qu'il venait d'assister à la naissance d'un petit veau sur son exploitation située à Saint Martin d'Uriage.

Il cultive les champs de Bresson depuis des années déjà suite au décès de M. Morel qui s'en chargeait auparavant. Il est à son compte depuis 2011, c'est à dire depuis ses 19 ans.

Il est à la tête d'un cheptel de 30 vaches et de quelques cochons et cultive des terres quelquefois éloignées de sa ferme puisqu'il navigue entre Bresson, Jarrrie et Revel. Ses vaches sont en stabulation libre, c'est à dire qu'elles peuvent librement circuler dans l'étable, elles ont chacune un prénom.

Ce jeune agriculteur est par ailleurs bûcheron-débardeur et saisonnier en station l'hiver. En effet, il confie qu'il est aujourd'hui difficile de vivre de son métier d'exploitant et, comme beaucoup d'agriculteurs aujourd'hui, il regrette que «tout devienne de plus en plus compliqué », il voudrait «qu'on le laisse tout simplement travailler ».

Que cultive t-il à Bresson ?

Sur le village il cultive essentiellement des céréales et il fauche les près dont ceux du réservoir d'eau de la rue de l'oratoire, le fourrage est ensuite utilisé localement. Il fauche aussi les près au moment de la brocante de Bresson en vue du stationnement.

Les champs cultivés par Adrien dont le long de l'avenue de la République.

Les pains fabriqués avec le blé de Bresson sont vendus sur le marché de Grenoble Place aux Herbes.

Il y cultive essentiellement du blé que son père, Serge Gourin, paysan-boulangier panifie pour le compte de leur GAEC nommée «Pré-blond ».

Le blé de Bresson est un exemple de circuit court : il ne sort pas des mains de la famille d'Adrien pour ensuite être vendu très localement.

Une fois moulu à la meule de pierre, transformé en farine, le blé de Bresson sera panifié grâce au levain puis cuit au feu de bois et vendu sous forme de pains variés et de brioches sur les marchés de l'agglomération (vendredi place aux herbes à Grenoble, samedi place Saint-André à Grenoble et mardi à Vizille).

Le blé de Bresson peut par exemple finir sa carrière en devenant un «pognon » : une ancienne recette locale de brioche aux pralines.

Son blé n'est pas bio mais les traitements sont raisonnés : ils ne sont faits que rarement en cas d'apparition de pathologies et jamais au moment de l'épiaison lorsque les épis sont formés.

Adrien est très impliqué dans son travail et, comme le dit son père : "Pour faire ce métier, il faut être passionné. Ce n'est pas pour être riche, mais pour être libre et heureux, en symbiose avec la nature".

Pascale BÉGIC



La tonte raisonnée, qu'est-ce que c'est ?

Concrètement, cela signifie que la coupe de l'herbe est retardée dans la saison et s'effectue à une hauteur d'une dizaine de centimètres seulement.

L'objectif de cette tonte raisonnée est de permettre à tous, de pouvoir redécouvrir des variétés de fleurs, de plantes, de petites "bêtes" qu'on ne peut pas voir si on coupe à ras.

L'enjeu c'est donc la préservation de l'environnement, et l'encouragement de la biodiversité. Aussi vous retrouverez certaines parties du village qui sont volontairement moins tondues pour laisser la nature reprendre ses droits. Vous pourrez les voir dans le village avec ce panneau.

Audrey GUYOMARD





Journée vélo à l'école

Ce jeudi 12 mai, journée vélo organisée par l'ADTC, les élèves étaient invités à se rendre à l'école en utilisant un mode de déplacement doux.

C'est ainsi que nous avons vu arriver à l'école, piétons, cyclistes et conducteurs de trottinettes accompagnés de leurs parents qui pour certains n'avaient pas hésité à coiffer le casque et enfourcher la "petite reine"!

42% des élèves de maternelle et 63% des élèves de primaire ont participé à cette activité.

La Maternelle a gagné une plaque 2 roues et la primaire une plaque 3 roues (une de plus qu'en 2020). Bravo à tous les participants.

Après ce premier effort, les élèves de primaire ont testé leur conduite en accomplissant dans l'après-midi, plusieurs tours d'un circuit installé par les professeurs dans la cour de récréation.

Suite à cette réussite, l'équipe enseignante envisage un projet vélo pour la prochaine année scolaire.

Le directeur, Dominique PATTIER



Le sou des écoles au fil des saisons

Pour fêter l'arrivée du printemps, le Sou des Ecoles et les enseignants ont organisé une après-midi festive le jeudi 14 avril, réunissant défilé du Carnaval et chasse aux oeufs de Pâques.

Sous un soleil généreux et en musique, les petits Bressonnais ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour une balade dans les rues du village. Princesses, licornes, super-héros, policiers, mais aussi requin, surfeur ou cosmonaute, l'imagination et la créativité ont cette année encore été au rendez-vous ! Après l'effort, le réconfort avec une chasse aux oeufs prolifique dans le parc de la mairie, puis retour à l'école pour l'inratable goûter offert par le Sou. Les piles de crêpes préparées par les parents ont été dévorées par les gourmands !

Le Sou remercie vivement les enseignants et bénévoles qui l'ont aidé à mettre en place cette animation. Après 2 années de pandémie, quel plaisir de retrouver des moments de partage et des sourires sur tous les visages !

À quelques semaines de l'été, place désormais à l'organisation du prochain temps fort du Sou : la kermesse de l'école, qui se tiendra le vendredi 1er juillet, à partir de 16h30, dans le parc de la mairie (allée des Tilleuls). Après 2 éditions annulées, l'équipe du Sou a vraiment à coeur de proposer une belle fête aux familles de l'école mais aussi à tous les villageois !

Pêche à la ligne, chamboul'tout, château gonflable, tir à la corde, de nombreux stands seront mis en place pour amuser petits et grands. Puis le Sou procédera au tirage au sort de sa tombola 2022, avec cette année encore de magnifiques lots à gagner. La soirée se prolongera enfin autour d'un repas - contactez-nous pour réserver - et d'une soirée dansante. Retenez cette date dans vos agendas !



À venir en septembre :

- Pot de rentrée le jeudi 1er septembre, à 8h30, à l'école : pour boire un café/thé et se retrouver après les vacances d'été.
- Vente de gaufres lors de la Brocante de Bresson, organisée le dimanche 25 septembre par le Comité d'animation.

Pour nous contacter : sou.bresson@gmail.com

et suivre nos actualités : <https://www.facebook.com/soudesecolesbresson>

Permis internet



Dans le cadre de l'éducation aux outils internet, la gendarmerie a présenté un exposé sur le bon usage et les dangers de l'internet aux élèves de cycle 3 le lundi 16 Mai.

Les élèves ont pu poser toutes les questions relatives à ce nouveau mode de communication et aux réseaux sociaux. Le jeudi 17 juin, une nouvelle intervention est prévue avec un contrôle des connaissances et la remise aux élèves d'un permis internet attestant de cette formation.



Madame le maire a félicité les élèves de CM2 qui ont eu d'excellentes notes : entre 9 et 10 pour cet "examen".

Le gendarme a rappelé qu'avant 13 ans il est interdit d'avoir un compte sur les réseaux sociaux.



Ça se passe à la cantine



Dominique MORAIN, agent du restaurant scolaire et en charge de la mise en place du service, laisse place à sa créativité lors de repas à thème : Halloween, Noël, Pâques,...

Avec la décoration de la salle et des tables, les enfants savent apprécier ce changement et profiter de ce moment festif.



Les animatrices Marie, Michèle et Marie-Laure confectionnent avec les enfants des cadeaux pour la fête des mères et des pères.

INAUGURATION DU MAGASIN Gamm VERT

le 5 mai en présence de madame le maire

La jardinerie du groupe Oxyane a ouvert ses portes le 23 février à côté d'intermarché. Une quinzaine d'employés s'activent pour proposer un magasin où plantes, fleurs, décoration et produits terroirs ainsi que nourriture pour animaux sont vendus.

Madame le maire a souhaité la bienvenue à cette jolie enseigne qui manquait sur la zone et qui parfait ainsi l'offre autour d'intermarché.

Horaires d'ouverture du magasin

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h30 | 14h00 - 19h00
Dimanche : 9h00 - 12h30



POINT SUR LA MARCHÉ DE BRESSON

Avec le printemps, notre joli marché prend de jolies couleurs !

Rejoignez-nous tous les jeudis de 16h30 à 19h30 dans une ambiance conviviale!

Retrouvez tous les 1er jeudis du mois, Donato qui anime avec sa musique l'allée du marché.

De nombreuses animations, chorale, dégustations, etc...

Ce marché compte sur vous pour vivre le plus longtemps possible !



Urbanisme n°39

Du 01/12/2021 au 17/06/2022

Dossier	Parcelle concernée	Descriptif
DP	AD108	Création d'un garage
DP	AC10	Agrandissement d'une fenêtre
DP	AD108	Création de fenêtres de toit
DP	AC316	Extension du balcon
DP	AB14, AB15	Création d'une clôture et portail
DP	AC160	Transformation d'un auvent en véranda

Dossier	Parcelle concernée	Descriptif
DP	AB37	Rénovation des façades - Menuiseries - Création portail
DP	AC284	Surélévation d'un côté d'une terrasse
DP	AD121	Reconstruction toiture et divers
DP	AC35	Création d'une pergola bioclimatique
DP	AC327	Pose de panneaux photovoltaïques
DP	AB12	Modification d'un panneau publicitaire

Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale ou CTG est une convention partenariale qui vise à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné. Elle doit permettre de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et solutions concrètes.

Cette convention est tripartite. Elle est signée entre La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Le Conseil Départemental, et La commune.

Il s'agit d'un contrat multithématique qui peut porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale.

La commune de Bresson participe depuis plusieurs mois à la création d'une CTG avec les communes d'Eybens et Poisat.



La convention a été signée le 24 mars à Eybens, en présence des maires de Bresson, Eybens et Poisat.

Suite à l'élaboration d'un diagnostic visant à mettre en avant les priorités et les besoins de chacun, il a été retenu, les thèmes suivants : la petite enfance, l'enfance et la parentalité.

Le lundi 13 juin les maires de Bresson, Eybens et Poisat accompagnés d'un représentant du département et d'une représentante de la Caf ont signé officiellement la création de la CTG ;

Les communes travaillent désormais en collaboration sur des projets comme un accueil mutualisé des demandes en crèches l'accueil des enfants sur les temps des vacances scolaires, différents événements comme la summer party, ainsi que sur des soirées parentalités.



Amandine Chapard (EYBENS) et Stéphanie del Vento ont collaboré ensemble pour la CTG.

Relais Petite Enfance (RPE)



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée le 13 juin 2022, un service unifié entre les communes de Bresson, Eybens et Poisat verra le jour à partir de septembre 2022.

Ce guichet sera à la disposition des parents et futurs parents pour une présentation de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Vous pourrez vous renseigner sur l'offre de garde du territoire des trois communes : crèches municipales, associatives et assistantes maternelles.

Permanence téléphonique le lundi de 12h30 à 14h30 ou sur rendez-vous le mardi et jeudi et de 17h à 19h et le vendredi de 13h à 16h.

RPE : Le Jardin des couleurs - 2 place Michel de Montaigne à EYBENS

04 76 41 18 32

infos-petite-enfance@eybens.fr



Action sociale

Collecte en faveur de l'Ukraine

Comment rester indifférents face à cette guerre qui a rappelé que la paix était fragile même aux portes de l'Europe.

A ce sujet, Bresson a voulu se mobiliser pour aider sous différents biais le peuple ukrainien.

Etape 1 : une collecte "hygiène et paramédical" a été réalisée avec l'accord et en son sein du magasin Intermarché le 9 mars.

Deux camions sont partis remplis de cartons direction l'Ukraine.

Merci à Mr Humbert pour son don de conserves et autres biscuits.

Un grand merci à Marie Masson, Hervé Saporis ainsi qu'aux élus présents Pascale Begic, Hélène Margueritte, Guillaume Hernandez, Stéphanie Del Vento et Audrey Guyomard, les enfants, Arthur, Chiara, Paul-Emile, Clotilde et Mathilde - sans oublier les services techniques - Yves, Sam, Mickael et Florian.

Etape 2 : une collecte orchestrée par le sou des écoles, l'élue Agnès Bétemps et des habitants Michèle Hayat et l'incontournable Hervé + Saporis ont récupéré au marché sous un chapiteau des vêtements chauds et couvertures pour les ukrainiens. Un immense merci à tous pour vos dons.

Etape 3 : Débloquer une ligne budgétaire en aide aux ukrainiens susceptibles d'être accueillis à Bresson

Etape 4 : Accompagner la famille Simon pour l'accueil de ses "invités" ukrainiens en organisant avec la complicité des bibliothécaires des cours de français.

Chaque bressonnais a été d'une grande générosité pour accueillir toutes ces démarches ou collectes

Merci.

Audrey GUYOMARD



Cours de français... à la bibliothèque

Oxana et Denis, arrivés très récemment d'Ukraine, ont émis la volonté immédiate d'apprendre le français. Devant ces besoins particuliers, les bibliothécaires ont répondu très spontanément à l'appel de la mairie. Ainsi, après avoir évalué les besoins de nos nouveaux résidents, la bibliothèque a été équipée du matériel nécessaire à l'apprentissage du français.

Ainsi tous les jeudis soirs, nos amis Ukrainiens viennent apprendre le français à la bibliothèque où les bénévoles se mettent à leur service. Cette action a du succès puisqu'une nouvelle famille ukrainienne s'est greffée à ce petit groupe et vient de Brié tous les jeudis soirs.

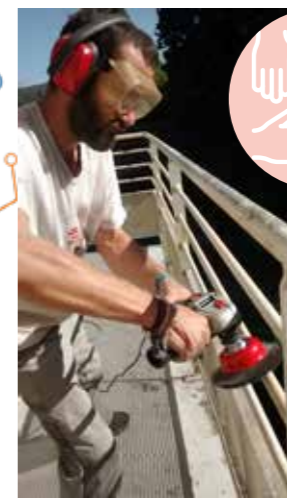
Hélène MARGUERITTE



Consol'

Projet de l'Economie Sociale et Solidaire, est une conciergerie de territoire. Elle permet d'impulser une dynamique locale, de proposer des services de proximité et de créer des emplois d'insertion. Cette association a été créée en 2015 par des habitants de l'agglomération grenobloise, soucieux de la solidarité économique sur leur territoire et des problématiques d'exclusion face à l'emploi. Son objectif premier est de permettre un retour à l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées, tout en retissant du lien social sur le territoire d'Eybens et ses environs.

La conciergerie, dont le volet administratif est géré par une équipe de bénévoles, a ouvert ses portes en janvier 2016. Elle emploie, encadre et accompagne actuellement les 4 salariés qui assurent les services.



Le repassage, qui est effectué au local, fonctionne sur le principe du dépose-minute : les clients viennent déposer leur linge et sont avertis par message qu'ils peuvent venir le récupérer. Le local est donc pour les clients, salariés et bénévoles un lieu d'échange et de partage.

Le service "Coups de main", quant à lui, est effectué au domicile des particuliers et a pour but de répondre aux petits tracas de la vie quotidienne : aide au bricolage, petit jardinage, lavage de vitres, nettoyage de véhicule, débarrasage de meubles, rangement de bois... Toutes les demandes sont étudiées au cas par cas et acceptées (ou non) selon les compétences du concierge.

La conciergerie assure aussi des services réguliers pour des collectivités comme la distribution des journaux municipaux d'Eybens ou de Bresson, le lavage mensuel du local poubelle d'une copropriété...

Ouverture : mardi - mercredi - jeudi 7h45-12h | 16h-18h30

Contact : 07 68 36 39 19

Local au-dessus de la poste

Mail : info@consolleybens.fr



Recensement personnes fragiles

Ne restez pas seul(e)s !

Un registre nominatif communal recense les personnes en situation de vulnérabilité causée par leur âge, leur handicap et/ou leur isolement.

Le recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services de la commune, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (*Prévention des risques exceptionnels : plan canicule, plan grand froid, inondation, plan sanitaire*).

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu en mairie.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Ce registre est nominatif et confidentiel.

Comment faire ?

en téléphonant au **04.76.25.26.61**

ou en envoyant un mail à

mairie.bresson@wanadoo.fr

L'inscription se fait soit par la personne elle-même soit par un proche de la personne concernée.

Quand faut-il s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.



STOP AU GASPILLAGE DES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES !

La Métropole participe à une nouvelle expérimentation pour réduire les déchets papiers.

De nombreuses boîtes aux lettres affichent un «STOP PUB» pour ne pas recevoir de dépliant publicitaires, à partir du 1er septembre 2022 la norme s'inversera : seules les boîtes aux lettres affichant un «OUI PUB » pourront recevoir un imprimé publicitaire.

Dans le cadre de la loi «Climat et Résilience », la Métropole a été sélectionnée avec 14 autres collectivités pour expérimenter le dispositif «OUI PUB », qui vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf si l'autorisation est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.



Le programme local de prévention des déchets de la Métropole approuvé en mars 2022 prévoit une diminution de 1 700 tonnes de papiers en 2026 grâce à ce dispositif.

A partir du 1er septembre 2022 et pour une durée de 3 ans, il sera INTERDIT de distribuer des publicités dans les boîtes aux lettres des 49 communes de la Métropole SAUF si la mention «OUI PUB » ou «Imprimés Publicitaires Acceptés » est clairement affichée sur la boîte aux lettres. Comme le «STOP PUB », le «OUI PUB» ne concerne que les imprimés publicitaires sans adresse, mais ne concerne ni le journal d'information des collectivités, ni les tracts politiques, ni les imprimés publicitaires qui sont nominativement adressés.

Comment se procurer un adhésif OUI PUB ?

Les adhésifs seront mis à disposition à partir du juin 2022

- **Sur demande** au 0800 500 027 (appel gratuit) ou par le formulaire en ligne de demande de documentation demarches.grenoblealpesmetropole.fr
- **En libre-service** dans les accueils des bâtiments de la Métropole et en mairie de BRESSON

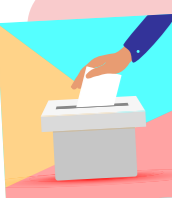
Eau potable - nouveau numéro d'accueil téléphonique des abonnés



Pour simplifier les démarches des usagers, la Métropole Grenoble-Alpes a mis en place **2 nouveaux numéros d'appel :**

- **Problèmes techniques liés à l'eau potable** (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation : **04 85 59 50 00**
- **Astreinte eau potable et assainissement** (soir et week-end uniquement en cas d'urgence) : **04 76 98 24 27**

Brèves



LES ÉLECTIONS EN CHIFFRES

Taux de participation Bresson élections

- Présidentielles 85.17%
- Législatives 62%

Parmi les plus hauts de l'Isère.

PRIX DE L'A.M.I.

L'association des maires de l'Isère a remis à Madame le Maire le premier prix des communes de l'Isère dont les élus ont fait le plus de formation depuis le début de leur mandat pour servir au mieux les intérêts de la commune.



Christian Coigné, Maire de Sassenage



BRESSON BIBLIOTHÈQUE Le Conseil Général a rendu récemment son compte-rendu d'activité de la bibliothèque.

2021 pour la bibliothèque de Bresson, ça a été :

- 3 300 livres dont 250 nouvelles acquisitions
- 11 abonnements et publications
- 92 inscrits avec une belle augmentation de 15%
- Objectifs 2022 : Dépasser les 100 abonnés !
- C'est aussi 6 bénévoles qui ont assuré 138 jours d'ouvertures annuelles.
- 9H d'ouvertures hebdomadaires au grand public.
- Une ouverture régulière et spécifique pour recevoir la soixantaine d'enfants de l'école de Bresson.
- Et enfin, 400 prêts enregistrés dans l'année !

Un immense merci à nos chères bénévoles* pour ce service assidu rendu tout au long de l'année.

*Marie, Joëlle, Catherine, Florence, Lucile et Solange

Hélène MARGUERITTE

COLLECTE DE DESSINS

Une collecte de dessins a été réalisée en mars et avril par la mairie, sur l'initiative de Dominique DEBORDES notre adjoint aux travaux, pour les soldats français qui sont au front.

Merci à la dizaine d'enfants qui a répondu à cette demande avec de jolis dessins et de doux mots ils ont été remis ensuite à l'armée qui a fait suivre aux troupes.



DON D'UN ARBRE

Il était une fois un vieux chêne le senechal de plus de 600 ans vivait à Argonnay 74 - il menaçait de tomber alors la décision a été prise de le faire tomber - le jour de son abattage l'arbre s'était effondré dans la nuit «comme s'il avait senti sa mort imminente il est parti dans la dignité» raconte Jocelyn Dieudonné un amoureux un passionné un engagé de la cause des arbres.

Il a suffi d'un gland recueilli par ce monsieur qui l'a fait pousser pour qu'un bébé chêne redémarre une autre histoire à Bresson cette fois ci grâce à la mise en relation de M. URRU avec la commune. L'arbre tout petit est dans le haut du parc de la mairie.

Madame le Maire et Hélène Margueritte 1ère adjointe ont participé à cette plantation dans le parc.

L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Un peu plus de lumière pour les habitants !

Vous avez pu constater que dans le virage de la rue du bois, de nombreux arbres ont été coupés, ne laissant debout que quelques sujets.

Les arbres coupés vont être ensuite valorisés (compagnie de chauffage, par exemple et éventuellement pour des usages en ébénisterie ou construction si l'espèce et leur taille le justifie, mais cela n'était a priori pas le cas pour ce qui a été coupé).

Il s'agit d'une coupe permettant aux riverains situés en contrebas de ne plus être étouffés dans l'ombre et l'humidité de ce taillis dense, et de laisser quelques arbres beaux et sains se développer.



Il est aussi de la responsabilité de la commune d'entretenir son patrimoine, qui plus est lorsqu'il peut éventuellement représenter un danger pour le public.

Les arbres sélectionnés sont globalement ceux qui, il y a 10 ans avaient été laissés debout. Merisiers etc.

Les faux acacias ont tous été supprimés, il s'agit d'une espèce invasive qui sait supplanter le châtaigner qui pourtant pousse très vite dans ses jeunes années...

Si dans quelques années de tels travaux sont reconduits, un travail de sélection sera refait, et ce qui forme le taillis, coupé ou parfois broyé sur place (ce qui amende le sol et est tout à fait profitable).

Hélène JOUVE.

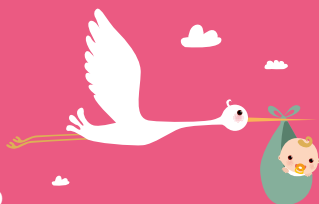


Infos diverses



Naissance

- Titouan MARILLIER, né le 26 avril 2022 de Mme Anne-Catherine BERNARD et de Mathieu MARILLIER
- Côme, André RABILLOUD, né le 28 mai 2022 de Mme Maud VIAL et M Clément RABILLOUD



Mariage

- Mme Dany MASSIEUX et Frédéric RIOUX, mariés le 29 avril 2022
- Mme Alexandra GRECO et Christophe CAVUOTO, mariés le 30 avril 2022

Population légale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022

Population de Bresson 683 personnes (dernier chiffre de l'insee).



Agenda

Les dates ci-dessous sont données sous réserve de modifications des restrictions sanitaires et de l'obtention des autorisations des autorités locales :

- 02/07/2022 : Bal des bressonnais avec le retour de Moustache !
- 27/08/2022 : Cinéma ou théâtre en plein air (à confirmer)
- 03/09/2022 : Messe à Bresson
- 17/09/2022 : Journée du Patrimoine, parc de la mairie
- 22/09/2022 : Réunion des bénévoles pour la brocante

- 22/09/2022 : 1^{er} anniversaire du marché de Bresson
- 25/09/2022 : Brocante de Bresson
- 29/09/2022 : Réunion publique Urbanisme
- 13/10/2022 : Réunion des Bénévoles pour le Cross
- 15/10/2022 : Jour de la nuit
- 16/10/2022 : Cross des Châtaignes
- 13/11/2022 : Thé Dansant dédié à nos anciens.
- 15/11/2022 : Colloque voie romaine Grand Lautaret
- 10/12/2022 : Concert de Noël
- 08/01/2023 : Galette de Rois.



Informations pratiques



MAIRIE

11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie.bresson@wanadoo.fr
www.village-de-bresson.fr
Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30
Mercredi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

7 Grand'Rue
Tél. 04 76 03 15 94
bibliothèque.bresson@orange.fr
https://bresson.bibenligne.fr
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Jeudi de 16h30 à 20h
Samedi de 10h00 à 12h00.



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
www.lametro.fr

Déchets et Voirie
N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable

Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)

Tél. 04 76 98 24 27

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD

Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Hélène MARGUERITTE - Adeline GANNAT.

Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr

Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33
Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919
Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38